

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

**Vendredi
11 mars
2022
(05)**

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 11 mars 2022, au lieu et à l'heure habituels. Sont présents, Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Julie-Anne Cousineau
Lucie Vignola

Bertrand Taillefer
André Lafrenière
Jacques Bourassa

Est absente, la conseillère Chantale Perreault.

Sous la présidence de Son Honneur la mairesse, madame Isabelle Parent.

La directrice générale, madame Chantal Soucy, est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

22-071

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère, Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

- Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-072

3. Adoption du procès-verbal du 11 février 2022

Il est proposé par le conseiller, André Lafrenière
Et résolu,

- Que le procès-verbal de l'assemblée du 11 février 2022 soit et est adopté dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4. Rapport de correspondance et autres rapports

5. Dépôt du rapport financier

22-073

6. Adoption des comptes à payer au montant de 20 372.86 \$

Il est proposé par la conseillère, Lucie Vignola
Et résolu,

- Que la liste des comptes à payer au montant de 20 372.86 \$ soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution;
- Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

14794	9405-3709 Québec Inc.	298.94\$
14795	Améric 125 Inc.	612.83\$
14796	Aero-feu	48.87\$
14797	Asselin architecture Inc.	2 150.03\$
14798	Brandt Tractor	593.22\$
14799	Daniel Chalifoux	163.42\$
14800	Claude Rondeau Ent.Électricien	1 413.73\$
14801	Stéphane Dubreuil	39.92\$
14802	Eurofins Environex	197.76\$
14803	Excavation Pigeon	318.79\$
14804	Felix Sécurité Inc.	155.57\$
14805	Fonds des biens et des services	229.38\$
14806	La griffe SGB	137.97\$
14807	Husky Ltée	2 534.29\$
14808	Les industries Usifab Rawdon Inc.	837.00\$
14809	JLD-Lague	129.97\$
14810	J.P. Racette Inc.	971.61\$
14811	Kenworth Montréal	32.06\$
14812	Kubota Joliette	39.96\$
14813	Benoît Lagacé	114.95\$
14814	Librairie Martin Inc.	1 243.15\$
14815	Le marché du store	3 648.63\$
14816	Médisécur	317.20\$
14817	Messer Canada Inc.	22.85\$
14818	Municipalité de Chertsey	439.36\$
14819	Omnivigil solutions Inc.	177.29\$
14820	Patrick Morin	62.14\$
14821	Pétrole Pagé Inc.	1 775.53\$
14822	Produits sanitaires des Plaines Inc.	37.33\$
14823	P.G. Solutions Inc.	718.31\$
14824	Remorques des Monts	244.60\$
14825	Jonathan Ruffo	355.92\$
14826	Staples professionnel Inc.	310.28\$
14827	Association des directeurs	619.72\$*
14828	Bell Canada	289.82\$*
14829	Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (rés.22-042)	143.72\$
14830	Compo-Recycle	45 198.43\$*
14831	Crévale	100.00\$
14832	EBI Environnement Inc.	2 851.95\$*
14833	Fonds d'information sur le territoire	50.00\$*
14834	Jobert Inc.	35 942.83\$*
14835	L'Union-Vie	5 255.55\$*

14836	Manoir de la Rivière Dufresne	2 816.25\$*
14837	MRC de la Matawinie	17 021.72\$*
14838	MRC des Laurentides	601.23\$*
14839	La lueur du phare de Lanaudière (rés.22-085)	100.00\$
14840	Pitneyworks	2 903.92\$*
14841	Receveur général du Canada	1 358.58\$*
14842	Réseau des femmes élues de Lanau. (22-075)	300.00\$
14843	Rogers	140.77\$*
14844	Simpliciti	107.98\$*
14845	Société de l'assurance automobile du Québec	11 954.05\$*
14846	SPCA Lanaudière Basses Laurentides	571.00\$*
14847	Syndicat Canadien de la fonction publique	485.42\$*
14848	Dominique Venne (rés.22-055)	1 500.00\$
14849	Resto 601 (dîner persévérance scolaire)	137.63\$*
14850	Bell Canada	172.21\$*
14851	Compo-Recycle	725.06\$*
14852	Fédération Québécoise des municipalités	2 057.55\$*
14853	Juteau Ruel inc.	952.24\$*
14854	Daniel Lauzon	1 200.00\$*
14855	Municipalité Saint-Charles-Borromée	2 864.16\$*
14856	Pitneyworks	575.58\$*
14857	Purolator inc.	14.74\$*

* Total des incompressibles : 489 867.93\$

Période de questions sur les finances

7. Règlements et avis de motion

22-074

7.1 Avis de motion – Règlement R-223 relatif à la gestion des installations septiques [n/d R-223]

Le conseiller Bertrand Taillefer, dépose un avis de motion voulant qu'il y ait présentation du Règlement 223 relatif à la gestion des installations septiques.

Est déposé également le projet de Règlement numéro R-223.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

22-075

8.1 Réseau des femmes élues [n/d 114-400]

ATTENDU QUE les élues, ex-élues et candidates potentielles se sont dotées d'un réseau structuré afin d'augmenter le nombre de femmes élues tant au sein des conseils municipaux, de la députation, des commissions scolaires, des instances syndicales, économiques, culturelles ou communautaires de la région;

ATTENDU QUE la mission du RFEL est de soutenir et outiller les élues et les candidates potentielles selon leurs besoins, particulièrement celles qui sont seules dans leur conseil, par la

formation, le support, le partage d'informations, le développement de compétences et de stratégies, la reconnaissance;

ATTENDU QUE nous reconnaissons l'importance de la présence des femmes au sein des conseils municipaux et favorisons la mise en place de moyens concrets pour augmenter la présence des femmes au sein des lieux de décisions, de même que nous reconnaissons l'expertise du Réseau des Femmes Élues de Lanaudière en ce sens;

Il est proposé par le conseiller, Jacques Bourassa
Et résolu

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci soutienne le Réseau des Femmes Élues de Lanaudière par une **contribution financière de 300\$**, reconnaissant ainsi l'importance que nous accordons à la place des femmes au sein des conseils municipaux et nous engageant à soutenir les efforts du RFEL pour l'atteinte de ses objectifs.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-076

8.2 Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière - Adhésion [n/d 114-100]

Il est proposé par la conseillère, Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'adhésion auprès de l'organisme *Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière*, au coût de 143,72 \$ taxes incluses. La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-077

8.3 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie [n/d 114-400]

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé par la conseillère, Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

De proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-078 **8.4** **Crevale Adhésion [n/d 114-230]**

Il est proposé par le conseiller, André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'adhésion auprès de l'organisme *Crevale*, au coût de 100 \$. La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-079 **8.5** **Vente pour taxes 2022- Mandat [n/d 208-132]**

Proposé par le conseiller, Bertrand Taillefer
et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci mandate Madame Chantal Soucy, Directrice générale et greffière-trésorière, à se porter adjudicataire des immeubles sur lesquels aucune offre n'est faite ou sur certains immeubles définis par le conseil lors de la vente pour taxes du 09 juin 2022.

Madame Hélène Fortin ou Madame Joanie Carron, employées de la M.R.C. de la Matawinie, agiront comme substitut, en remplacement de Madame Soucy s'il y a lieu.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-080 **8.6** **Solidarité à L'Ukraine [n/d 114-400]**

Attendu que la Fédération de Russie a envahi militairement la république d'Ukraine;

Attendu que la Fédération de Russie a, se faisant, violé les règles internationales du respect de l'intégrité des frontières nationales et provoque la mort de milliers de personnes et l'exode de citoyens ukrainiens;

Attendu qu'à notre époque, la solution militaire est inacceptable pour régler les conflits entre nations;

Attendu que les élus-es municipaux et le peuple québécois sont profondément affligés par les souffrances vécues par le peuple et les communautés ukrainiennes;

Attendu que la volonté des élus-es municipaux du Québec d'exprimer leur désapprobation la plus totale de cette situation et du recours aux armes pour régler les conflits;

Attendu que la volonté des élus-es municipaux et de la population québécoise d'exprimer leur solidarité avec le peuple ukrainien;

Attendu que les gestes de solidarité de plusieurs municipalités et de nombreux Québécois envers le peuple ukrainien, notamment à travers des dons à la Croix-Rouge canadienne;

Il est proposé par le conseiller, Jacques Bourassa
Et résolu

Que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci condamne avec la plus grande fermeté l'invasion de l'Ukraine par la Russie;

Que la municipalité joigne sa voix au concert des nations pour appeler la Russie à mettre fin à son agression et à retirer toutes ses forces de l'Ukraine et à régler ses différends par la voie de la diplomatie;

Que la municipalité demande au gouvernement du Canada de prendre toutes les mesures nécessaires pour amener la Russie à abandonner son attitude belliqueuse;

Que la municipalité invite ses citoyens à participer à l'effort de solidarité envers le peuple ukrainien;

Que la municipalité déclare son intérêt à contribuer à cet effort collectif et humanitaire et invite tous les groupes et intervenants à se mobiliser pour organiser l'accueil de ces personnes réfugiées sur notre territoire;

Que copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, à la ministre des Affaires étrangères, M^{me} Mélanie Joly, au premier ministre du Québec, M. François Legault, à l'ambassade de la République d'Ukraine, à l'ambassade de la Fédération de Russie, à la Fédération québécoise des municipalités et aux médias régionaux et nationaux.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-081

8.7 Vente de terrains municipaux – Madame Claudette Fortier et Monsieur Pierre Fortier [n/d 403-160]

ATTENDU QUE La Municipalité a procédé à la mise en vente publique de terrains municipaux, le 31 mars 2021;

ATTENDU QUE Le prix de base demandé par la Municipalité est de 15 000\$ pour les 2 terrains portant le numéro de cadastre 6 043 507 et 6043 503 situé sur le chemin du Meublier;

ATTENDU QU' Une promesse d'achat au montant de 15 000 \$ a été déposée;

Il est proposé par la conseillère, Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la promesse d'achat pour le terrain portant le numéro de cadastre 6 043 507 et 6043 503, au montant de 15 000 \$, à madame Claudette Fortier et monsieur Pierre Fortier.
- Que le conseil mandate la mairesse, Madame Isabelle Parent et la directrice générale, Madame Chantal Soucy a signer pour et au nom de la municipalité tout document à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-082 **8.8** **Employés municipaux – Inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement- démission [n/d 302-100]**

Il est proposé par le conseiller, Bertrand Tailler
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la démission de Monsieur Daniel Lauzon à compter du 10 mars 2022.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-083 **8.9** **Employés municipaux – engagement [n/d 302-100]**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la recommandation de la directrice générale pour l'engagement de Monsieur Jean-Benoît Grégoire au nouveau poste de directeur du service d'urbanisme selon les conditions négociées avec la directrice générale annexée à la présente.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-084 **8.10** **Employés municipaux – Formation [n/d 304-110]**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Bourassa
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la formation en ressources humaines pour les cadres et deux élus municipaux auprès de la firme Fortuna groupe conseil au coût de 12 718.02\$ + taxes. La somme nécessaire sera prise à même le surplus accumulé non-affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-085 **8.11** **La lueur du phare – Demande financière [n/d 114-400]**

Il est proposé par le conseiller, Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de contribuer financièrement auprès de l'organisme *La lueur du phare* pour une somme de 100 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. **Sécurité publique**
(Rapport de Jacques Bourassa)

22-086 **9.1** **Acquisition de fournitures pour le service incendie**
[n/d 401-120]

Il est proposé par le conseiller, André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise un budget de 37 700,00 \$ pour l'achat de fournitures, selon la liste déposée. Le montant est prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. **Travaux publics**
(Rapport de André Lafrenière)

22-087 **10.1** **Acquisition – outil [n/d 402-102]**

Il est proposé par le conseiller, André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'acquisition d'une machine à pneus auprès de Technolift Équipement pour une somme de 3 175 \$ plus taxes. La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-088 **10.2** **Travaux de chemin [n/d 602-140]**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Bourassa
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise un budget de 124 600 \$ pour les travaux de chemins 2022, selon la liste déposée. Le montant est prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-089

10.3 Travaux de chemin – Devis [n/d 602-140]

Il est proposé par la conseillère, Lucie Vignola
Et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise les travaux d'asphaltage du chemin Dufresne, Lac Georges et Belvédère et autorise la directrice générale à procéder à l'appel d'offre.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions des travaux publics

11. Environnement et Hygiène du milieu
(Rapport de Chantale Perreault)

22-090

**11.1 Stations de nettoyage d'embarcations 2022-2023-
subvention [n/d 709-113]**

Il est proposé par le conseiller, André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tous documents relatifs à la demande de subvention auprès du Gouvernement du Québec au programme stations de nettoyage d'embarcations 2022-2023.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-091

11.2 Ozéro- Station de nettoyage d'embarcations [n/d 709-113]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'octroi de contrat auprès de Ozéro pour l'acquisition d'une station de lavage autonome à chauffage propane au coût de 21 601.82\$ taxes incluses.
- Autorise la directrice générale à procéder à la mise en place de l'installation de la station en mai pour un cout estimé de 7 621.97 \$.
- Autorise les travaux publics à procéder à l'aménagement du site selon les dépenses estimées de 2 776.21 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Éducation, Famille, Aînés et loisirs
(Rapport de Julie-Anne Cousineau)

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. Aménagement, urbanisme
(Rapport de Bertrand Taillefer)

Période de questions sur l'Aménagement, Urbanisme

14. Promotion touristique et développement
(Rapport de Jacques Bourassa)

22-092

14.1 Sentier Réseau GR Lanaudois [n/d 114-500]

ATTENDU QUE le conseil municipal mandate et autorise Loisir et Sport Lanaudière à présenter sa portion de la Stratégie de financement du plein air Lanaudois pour le projet « Déploiement et Homologation Réseau GR Lanaudois – Portion Notre-Dame-de-la-Merci, Matawinie » au ministère du Tourisme dans le cadre du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT);

ATTENDU QUE soit confirmé l'engagement de Notre-Dame-de-la-Merci à :

- Entamer les démarches pour la réalisation du projet, dans la portion qui lui est propre, dans les trois (3) mois qui suivront la décision gouvernementale de nous accorder la subvention;
- Compléter la réalisation dans les deux (2) années (2022-2023) suivant l'acceptation des demandes d'utilisation du territoire public et études/analyses environnementales s'il y a lieu;
- Opérer, dans sa portion qui lui est propre, le projet et entretenir les infrastructures créées au cours des 5 prochaines années (à compter de la décision gouvernementale);
- Mandater Loisir et Sport Lanaudière pour coordonner le projet de financement des aménagements et des équipements de plein air;
- Confirmer la propriété des lieux où seront créées les infrastructures (ou la délégation à cet effet par la municipalité);
- Entamer les démarches d'application au programme de reconnaissance d'Aventure écotourisme Québec ou Parc régionaux du Québec pour le/les projets applicables.

Il est proposé par le conseiller, Jacques Bourassa
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci **confirme la** contribution financière de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci par une mise de fonds (20%) de 5 083,91 \$, établie au montage financier pour la portion du projet qui lui est propre **CONDITONNELLE** à la confirmation de l'apport (80%) des fonds gouvernementaux totalisant 20 335.63 \$.

Adopté unanimement par les conseillers

22-093

14.2 Organisme - subvention [n/d 207-130]

Il est proposé par la conseillère, Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci octroie et verse une subvention aux organismes selon le tableau déposé et selon les montants réservés au budget. Les organismes sont invités à déposer, au préalable, leur rapport financier de la dernière saison.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la promotion touristique et développement

15. Art et Culture
(Rapport de Lucie Vignola)

Période de questions sur les arts et la culture

Période de questions d'ordre générale

22-094

16. Fermeture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller, André Lafrenière
Et résolu,

- Que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : 22-073, 22-075, 22-076, 22-078, 22-084, 22-085, 22-086, 22-087, 22-088, 22-091, 22-092, 22-093

Chantal Soucy, Directrice générale

4 personnes

Fin de la session à 20h30.

Isabelle Parent, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale